

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 07 JANVIER 2016**

Délibération
n° 2016.01. 5.B

**Salle de spectacles "
La Nef " : demande
de subvention auprès
de la Région**

LE SEPT JANVIER DEUX MILLE SEIZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 décembre 2015**

Secrétaire de séance : Jacques PERSYN

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU

Ont donné pouvoir :

Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE

Excusé(s) :

Absent(s) :

Jacky BOUCHAUD

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 JANVIER 2016

**DELIBERATION
N° 2016.01. 5.B**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
EQUIPEMENTS CULTURELS

Rapporteur : Madame FOSTAN

SALLE DE SPECTACLES " LA NEF " : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION

Dans le cadre de son activité de diffusion et d'accompagnement des pratiques artistiques dans le domaine des musiques actuelles, la salle de spectacles « La Nef » promeut la diffusion des œuvres de musiques actuelles en privilégiant des projets locaux et régionaux et des œuvres ayant peu ou pas d'exposition médiatique et ou d'œuvres nouvelles par la forme esthétique proposée.

Dans le cadre de sa politique de soutien à la création dans le domaine du spectacle vivant, la Région a mis en œuvre un dispositif de soutien aux structures de diffusion dont l'objectif est de renforcer l'emploi des artistes en encourageant et développant la programmation artistes régionaux sur l'ensemble du territoire.

Considérant que les services proposés par la salle de spectacles « La Nef » à ses usagers sont conformes aux objectifs traités dans le cadre de la politique régionale,

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à solliciter une demande de subventions de fonctionnement d'un montant de 50 000€ auprès de la Région pour l'année 2016.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

12 janvier 2016

Affiché le :

12 janvier 2016